

# Bulletin municipal Condette



## Sommaire

Editorial – Elections	P2	Culture – Animations	P9
Jeunesse	P3	Travaux	P10-11
Dossier Finances	P4-8	Informations diverses	P12

# Editorial & Elections

Chères Condettoises, Chers Condettois,



Les semaines qui s'annoncent semblent plus clémentes, plus favorables au retour à une vie « normale ». Même si la prudence reste d'actualité et que cette année, nous n'avons pu organiser la fête de la musique comme nous le souhaitions, nous pouvons tout de même espérer vivre un été quasiment tel que nous l'imaginons.

Comme vous pourrez le constater lors de votre lecture, les mois qui viennent de s'écouler ont été riches en réalisations notamment du point de vue des travaux dans le village.

Progressivement, les activités associatives et municipales reprennent et s'organisent. Au mois d'avril, le Budget Primitif a été voté en prenant en considération les conclusions de l'analyse financière effectuée et surtout les conseils qui nous ont été donnés.

Nous avons réservé une part importante à cette information dans les pages de ce bulletin municipal. Ce mois de juin est marqué par les élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochains. Elles répondront à toutes les mesures gouvernementales exigées par le contexte sanitaire. Le devoir citoyen s'effectuera donc en toute sécurité.

Je vous laisse découvrir l'actualité de votre village.

Soyez assurés de notre totale mobilisation Pour Condette. Très bon début d'été à toutes et tous !



Hervé LECLERCQ  
Maire de Condette

## Elections Départementales et Régionales

### Attention - Modification des bureaux de vote :

**Bureau n°1 (salle des associations) déplacé salle du petit Bois**

**Bureau n°2 (béguinage) déplacé salle du petit Bois**

**Bureau n°3 (restaurant scolaire) déplacé sous le préau de l'école Pasteur**

**2021**

**ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES  
& RÉGIONALES**

Deux élections se déroulent le même jour : 1er tour du scrutin le 20 juin et le 2nd tour le 27 juin

- Les Départementales (un binôme de candidats + un binôme remplaçant)
- Les Régionales (une liste de candidats) - Le panachage est interdit

Pour ces deux scrutins, le vote par procuration est encouragé. Un électeur peut accepter deux procurations. Il est nécessaire de faire la démarche auprès de la gendarmerie ou de remplir le document directement sur [servicepublic.maprocuration.fr](http://servicepublic.maprocuration.fr) avant de le déposer à la gendarmerie. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h – Il n'y aura pas plus de 6 électeurs en même temps dans chaque bureau.

- Mise en place d'une file d'attente à l'extérieur.
- Respect des distanciations et parois de protection
- Gel hydroalcoolique, masques et auto-tests à disposition
- Port du masque obligatoire
- Aération régulière des locaux et désinfection du matériel

- Mise en place d'un sens de circulation dans le bureau
- Les membres du bureau ne pourront toucher les pièces d'identité et/ou cartes d'électeur.
- **Les électeurs sont invités à prendre leur propre stylo pour émarger.**

# Groupe scolaire Pasteur

## • Inscriptions

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Pasteur pour l'année scolaire 2021-2022, vous pouvez envoyer un mail à [ce.0623521r@ac-lille.fr](mailto:ce.0623521r@ac-lille.fr) ou téléphoner au 03 21 83 72 50. La directrice Madame Sophie Truquet se tient à votre disposition pour tout renseignement.

• Les élèves viennent de profiter de dix séances au grand air sur la plage pour s'initier aux plaisirs du kayak, du paddle, du char à voile ou encore du catamaran. Belle fin d'année pour les futurs collégiens!

# Jeunesse

## Alsh 2021

Du jeudi 8 juillet au vendredi 6 août - Dans les locaux du groupe scolaire Pasteur. De 9h à 12h et de 14h à 17h (Accueil dès 7h30, restauration possible le midi, garderie jusqu'à 18h).

**Pour s'inscrire : de 9h à 12h en mairie du 14 au 19 juin pour les condettois et du 21 au 26 juin pour tous.**

Cet été, les jeunes pourront s'initier au kayak, au char à voile et à la voile, iront au Labyparc, au mini-golf, participeront à de grands jeux et aux animations «Eté dans l'agglo» avec la CAB. Sans oublier le grand retour des soirées au camping !



## Sac'Ados – la commune est structure relais

Pour les jeunes entre 16 et 25 ans ! Partir en vacances entre amis c'est possible !

L'opération « Sac Ados » s'adresse aux jeunes du Pas-de-Calais qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie ou en groupe (2 à 6 personnes).

Sans conditions de ressources, cette opération à l'initiative du Conseil départemental permet à chaque jeune de recevoir un sac de voyage contenant : une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances d'un montant de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et de 150 € pour toutes les autres destinations des assurances nominatives : responsabilité civile et rapatriement.

Renseignements et aide au montage du projet :  
Frédéric JOLY au 06 77 16 84 15 et sur [www.jeunesdu62.fr](http://www.jeunesdu62.fr)



## La classe Patrimoine

Eden62, le château d'Hardelot et l'école Pasteur ont organisé l'exposition dédiée au projet classe patrimoine qui s'est déroulé toute l'année avec les élèves de CM2. Une 4ème édition qui comme le souhaite le projet, valorise et sensibilise les élèves, une fois par mois, au patrimoine naturel et culturel de leur commune. Cette année la thématique du projet a porté sur les métiers du patrimoine. Les élèves ont découvert les missions d'un animateur nature, d'un garde nature, d'un gestionnaire de réserve naturelle, d'une médiatrice culturelle, d'un chargé des collections et des expositions, d'une restauratrice d'œuvres d'art, d'un jardinier/paysagiste, d'un archiviste, ou encore d'un archéologue, grâce à l'éroite collaboration entre Eden62, le château d'Hardelot et les services du Département

De nombreux écrits, des témoignages d'élèves, des jeux autour du patrimoine dans une malle pédagogique, des panneaux d'informations, de sensibilisation, des photos, une vidéo sur l'action «langue des signes» constituent cette riche exposition qui est visible jusqu'au 2 juillet. Toutes nos félicitations et remerciements aux élèves, à M. Brahimi, à Anthony d'Eden 62 et Mathilde du château d'Hardelot ainsi qu'à tous les intervenants.



# Dossier Finances

## *Analyse financière et synthèse du rapport*

### PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

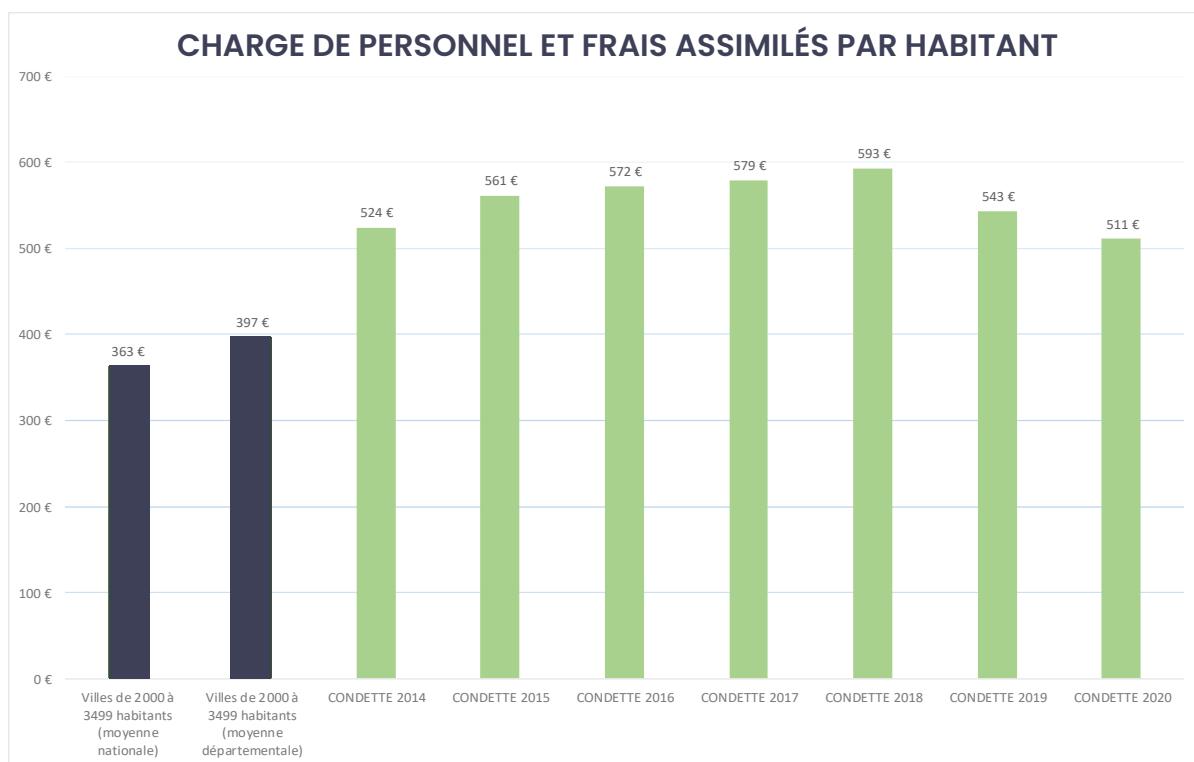
Un audit financier est une étude portant sur les comptes de la commune permettant d'évaluer la situation financière exacte à l'instant donné.

#### Rappel du contexte :

- Répondre aux interrogations relatives à la situation financière de la commune. Au début de l'été 2019, le budget de la commune ne permettait plus de faire face à certains coûts de fonctionnement (emprunt contracté en urgence en 2018). Début 2020 il était annoncé que les comptes de la commune étaient sains, même excédentaires. Cette situation était la simple conséquence de la vente du terrain sur lequel se construit la résidence senior, une ressource unique et exceptionnelle qui ne peut réellement assurer d'une santé financière saine et pérenne.
- Il était donc important de connaître précisément les moyens financiers disponibles, les marges de manœuvre possibles afin de prioriser les projets et tenir les annonces effectuées pendant la campagne électorale, comme celle de ne pas augmenter la pression fiscale

Les principales conclusions de cette étude sont donc à présent dévoilées en regard des décisions que nous avons prises Pour Condette et la présentation du Budget 2021.

#### A-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS PAR HABITANT



Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses et représentent environ 62% des charges totales de la commune depuis plusieurs années.

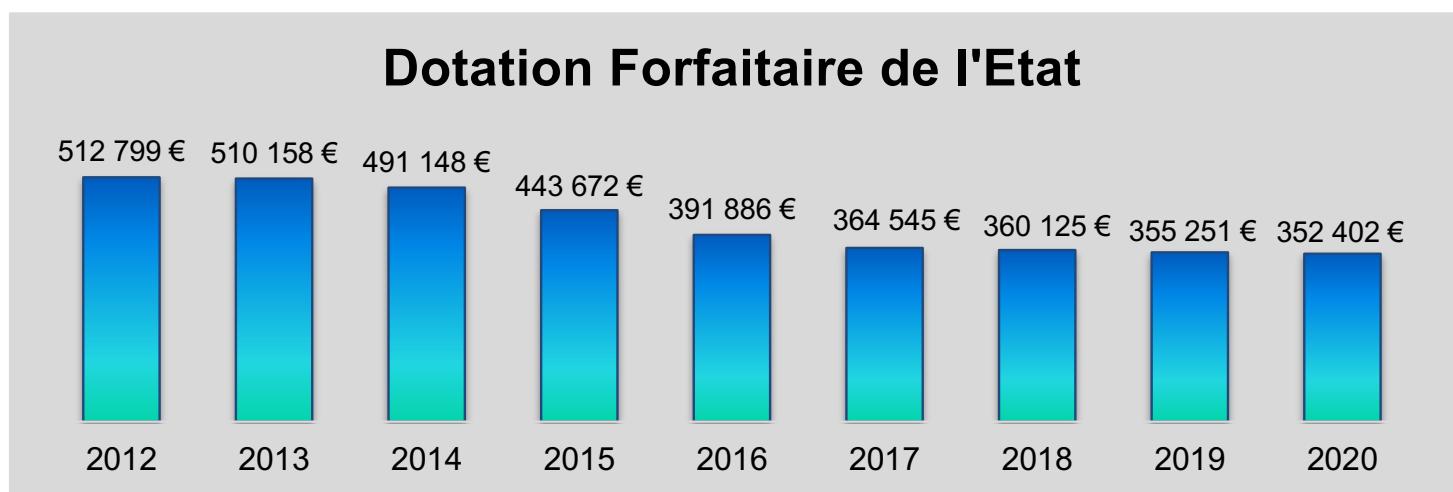
*Extrait de l'audit: « Volet dépenses de fonctionnement: diminution de la masse salariale: le redéploiement du personnel au moment des départs à la retraite permettrait de dégager de substantielles marges de manœuvre budgétaires. En effet, le non-remplement des départs en retraite permettrait de diminuer la masse salariale de 13% d'ici la fin du mandat, soit 150 000€ par an dans 5 ans ».*

- Dans la mesure de nos possibilités nous ne remplacerons pas systématiquement les départs en retraite, nous formerons des agents afin qu'ils soient polyvalents, pouvant ainsi effectuer ponctuellement différentes missions au cours de leur carrière.

*Extrait de l'Audit : « La masse salariale de l'école de musique représente 7% de la masse salariale totale de la commune sans redéploiement d'effectifs possible ».*

- L'école municipale de musique emploie 3 agents titulaires. Nous souhaitons maintenir l'offre d'enseignement musical mais devons réduire ses coûts en ne faisant plus appel à des enseignants supplémentaires en vacation et en lissant le volume horaire d'enseignement sur l'année des titulaires. Ainsi, à divers moments de l'année, lors de stages ou au sein de l'Accueil de Loisirs des initiations, stages et autres rencontres musicales pourront être organisées par les professeurs.

## B-DIMINUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



Elle représente la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Mais depuis 2014, on constate une forte diminution de la DGF de 31.28% entre 2012 et 2020, avec une perte cumulée de 160 397€. Cette baisse a un impact significatif évident sur l'état des finances communales depuis 2012.

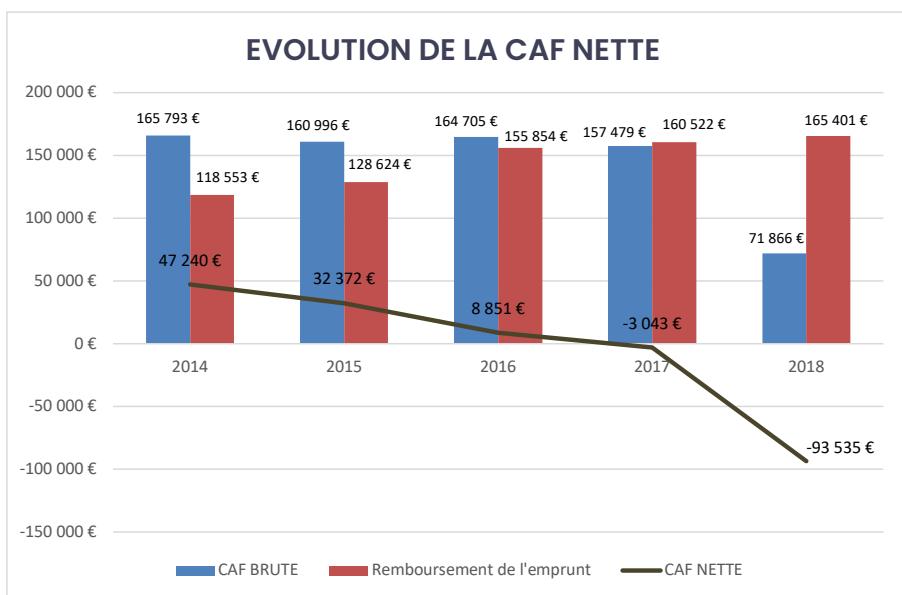
## C-UNE ÉPARGNE NETTE NÉGATIVE EN 2017 ET 2018

La Capacité d'Autofinancement brute = Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement.

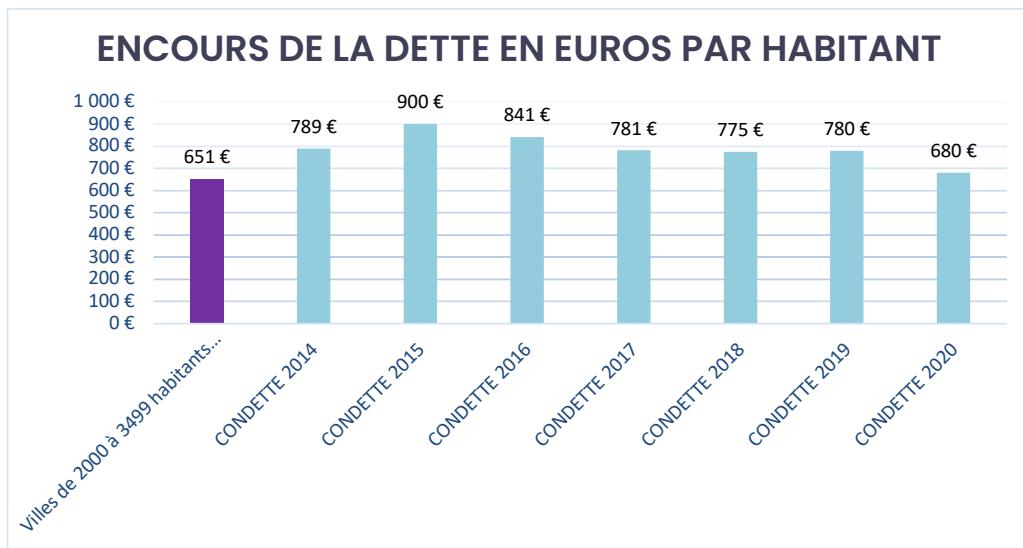
La Capacité d'Autofinancement nette devient négative à partir de 2017. Elle ne permet plus l'autofinancement des dépenses d'investissement.

La vente du terrain en 2019 pour la résidence senior « Cœur de vie » a permis de combler le manque de financement en 2018 par un apport de 325 000€.

*Extrait de l'audit : « L'analyse financière simplifiée sur les comptes 2014-2018 a montré que la Capacité d'Autofinancement de la commune ne permettait plus de couvrir les annuités d'emprunt et que la Capacité d'Autofinancement nette était négative (plus d'investissement possible) » (...). La relative stabilité de la situation financière était en réalité masquée par des produits exceptionnels sur les années 2019 (325K€), 2018 (51K€) et 2017 (55K€). »*



## D-L'ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS PAR HABITANT



L'encours de la dette de la commune par habitant est supérieur à l'encours moyen des communes de la même strate.

En 2018, la commune doit avoir recours à un nouvel emprunt en urgence (prêt relais de 122 000€ sur 2 ans) suite à une trésorerie dégradée (140 426€ au 31/12/18) alors que son encours de dette était déjà très important.

Capacité de désendettement = Encours de la dette / Epargne brute.

Ce ratio permet de répondre à la question suivante : **en combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?**

**Il faudrait donc en 2020 plus de 26 ans à la commune pour se désengager de sa dette.** Notons par ailleurs que d'après les recommandations de l'Etat, la capacité de déendettement est considérée comme critique à 12 ans.

## E-ELÉMENTS SUR LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les taux sont inchangés depuis 2015. Notons que cette année, intervient le nouveau calcul de la fiscalité locale suite à la disparition de la taxe d'habitation, celle-ci est appliquée pour le budget 2021.

*Extrait de l'audit : « La réforme de la taxe d'habitation va restaurer une partie de l'autonomie financière des communes, étant donnée la maîtrise des taux du foncier bâti par les exécutifs locaux. En cas de problème financier majeur ou de nécessité de financer un investissement important, il est préconisé d'imaginer majorer les taux en début de mandat 2021 ou 2022 afin d'accroître le plus vite possible l'épargne de gestion. »*

- Bien que cela soit fortement conseillé, nous avons décidé, comme annoncé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

## CONCLUSION : SUR UNE PROSPECTIVE 2021-2026

- Réduire les charges de personnel, dans les limites du raisonnable et du possible
- Ne pas augmenter la pression fiscale
- Ne pas allonger la durée d'emprunt (la renégociation des taux n'a pas été possible, les taux du Crédit Local Dexia sont des taux fixes votés en Conseil d'Administration).

C'est dans ce contexte avec une très faible marge de manœuvre que la commune doit poursuivre ses investissements et projets, qu'il est donc indispensable de prioriser et de chiffrer précisément.

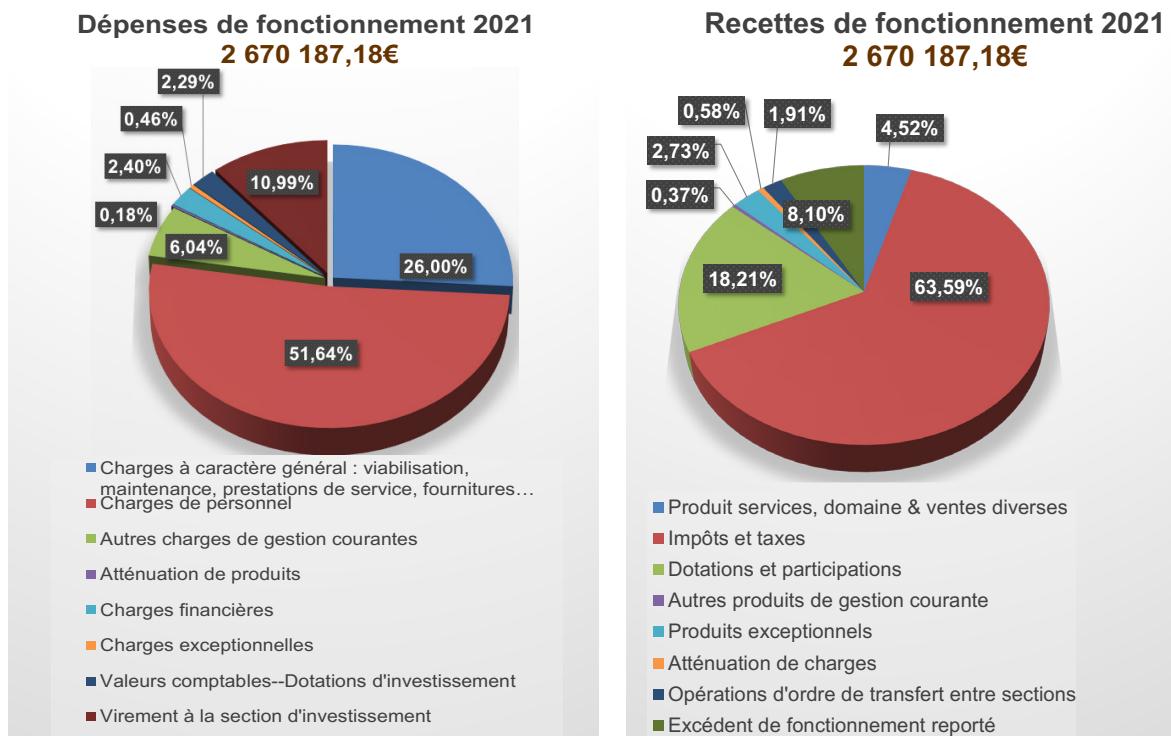
## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif retrace les recettes et les dépenses de l'exercice, intègre les résultats de l'année précédente et établit les résultats de clôture.

- **Les dépenses de fonctionnement : 2 108 788.75€.**
  - **Les recettes de fonctionnement : 2 679 926.46€ sont supérieures aux dépenses de fonctionnement.**
- Cela permet de dégager **un excédent de 571 137.71€** qui sera réparti dans le budget 2021 de la manière suivante : **221 137.71€ en fonctionnement et 350 000€ en investissement.**

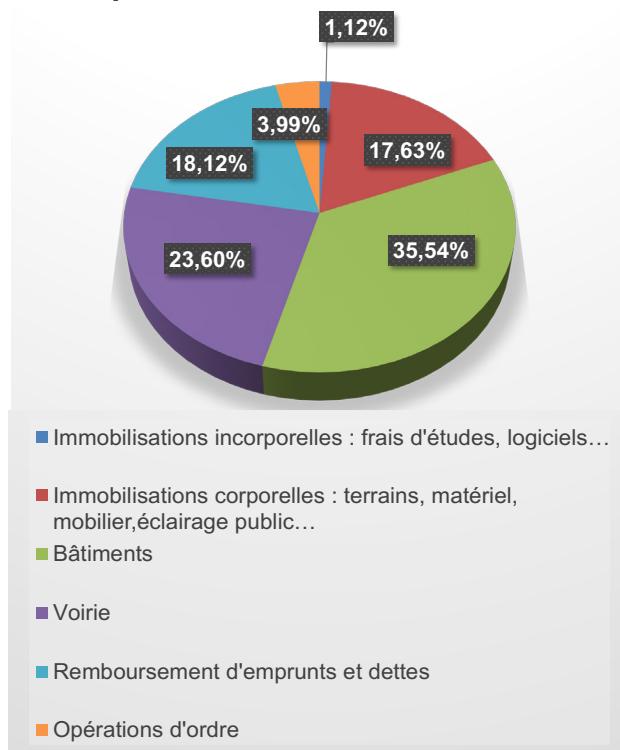
# Budget 2021

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.



**La section de fonctionnement** est constituée des dépenses et recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. On y trouve aussi le remboursement des intérêts d'emprunts. Dans cette section sont enregistrées également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, locations, etc.)

## Dépenses d'investissement 2021



**La section d'investissement** comprend essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent principalement des emprunts, des subventions spécifiques et de l'autofinancement (épargne).

# Culture & Animations

## « Au fil du temps », la balade patrimoine pour tous

Au fil d'une balade, Condettois et visiteurs pourront très bientôt découvrir quelques anecdotes et connaissances sur différents bâtiments et monuments du village. Dix panneaux ont déjà été installés et ont tous été traduits en braille. Une balade « Au fil du temps » qui ne demande qu'à se prolonger dans les mois à venir...



## Alia Mens à l'école Pasteur



L'ensemble de musique baroque Alia Mens en résidence d'artiste à Boulogne-sur-Mer a répondu présent à notre invitation de venir à la rencontre des élèves de CM2. L'occasion de marquer la fin de cette année si particulière qui est aussi la dernière dans « leur » école. Et puis, le programme abordé en classe avec M. Brahimi était en parfaite cohérence avec le travail effectué par Emilie, membre de la compagnie qui est intervenue pendant deux après-midis en classe. L'objectif ? Une découverte de l'univers baroque, de J-S Bach particulièrement mais aussi et surtout l'apprentissage de l'écoute, la véritable écoute, celle qui permet d'apprécier, de comprendre et de vivre pleinement

l'interprétation musicale. Une parenthèse artistique bienvenue en cette fin d'année et une très belle rencontre avec la musique...

Nouveau

## Animations du village

A partir du 3 juillet et jusqu'au 28 août, tous les samedis aura lieu **un cours de zumba** de 10h30 à 11h30 sous la halle du marché assuré par Hélène. Les séances du 3 et 10 juillet sont offertes par la municipalité, les suivantes seront au tarif de 5€. Inscription sur place et sur présentation d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive.



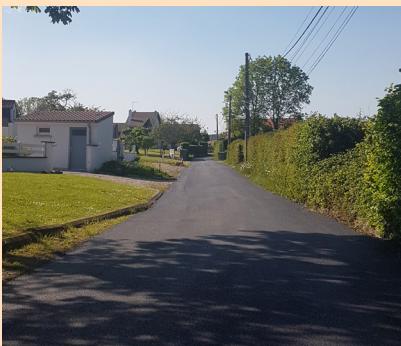
**Un marché artisanal nocturne** (non alimentaire) se tiendra du mardi 6 juillet au mardi 31 août de 18h à 22H.

Mais aussi ! Dimanche 5 septembre, le lendemain du Forum des Associations, les familles et amis pourront participer dans la bonne humeur à une originale redécouverte du village lors d'un **Rallye Famille Patrimoine**... D'autres surprises sont à venir et les modalités d'inscription seront communiquées au cours du mois d'août.

# Travaux

## Ces 3 derniers mois dans la commune

Curage et façonnage des fossés au Hameau d'Ecames, route de Montaigu et rue Michel de Boncourt. Réfection du revêtement de la chaussée rue Creuse.



Dérasement des accotements et curage des fossés avant réfection partielle de la chaussée et marquage au sol rue John Whitley.

.....

Renforcement des berges du ruisseau avec des enrochements, curage et façonnage des fossés rue de la Source afin de stabiliser le sol, très fragile.



Les trottoirs ont bénéficié d'une totale réfection sur les ¾ de la rue d'Hardelot



Le revêtement des rues de la Paix, des Buissons et Nouvelle a été entièrement refait. Un nouveau marquage au sol, de nouvelles habitudes de stationnement pour une meilleure sécurité et une circulation plus fluide lors des heures les plus chargées. La chaussée a été réduite en largeur rue des Buissons pour libérer les trottoirs du stationnement. Construction et mise aux normes PMR des deux abris de bus. Une réalisation du Conseil Départemental, de la municipalité et de la CAB.

### A l'école Pasteur

Remise en peinture de la classe de la directrice et changement de l'éclairage en led. Après les dernières interventions sur la toiture, la façade pourra être également refaite. A l'école maternelle, les porte-manteaux et autres dispositifs de sécurité ont été installés.

Depuis le 15 juin, construction et mise aux normes PMR des deux arrêts de bus (financement CAB), avenue de Champagne.

### Propreté

De nouvelles poubelles ont été installées dont certaines avec des distributeurs de sachets pour les déjections canines. Les panneaux d'affichage sont en cours d'installation dans différents secteurs : Huret-Lagache, Ecames, Halle du marché, Château et plusieurs bancs publics ont été remis totalement en état.



Au terrain d'honneur, le traitement est à présent terminé, la pelouse refaite et un nouveau marquage sera effectué pendant l'été.

### Terrains de football



Au Marais : remise en état de la pelouse et traitement par sablage.

### Salle du petit Bois

Remise en peinture et pose d'OSB dans le hall, remise en lasure du bardage extérieur, nettoyage des accès, spots led et détecteurs de présence installés aux abords de la salle ainsi que 6 mâts led en remplacement des hublots défectueux, élagage des arbres.



# *Avis aux usagers de la route d'Ecault et de la rue Huret-Lagache*

Quelques semaines de travaux sont nécessaires pour réaliser l'Euro Vélo Route Voie Verte n°4 entre Condette et Ecault, puis pour la construction du giratoire sur la RD 940 à Saint-Etienne-au-Mont

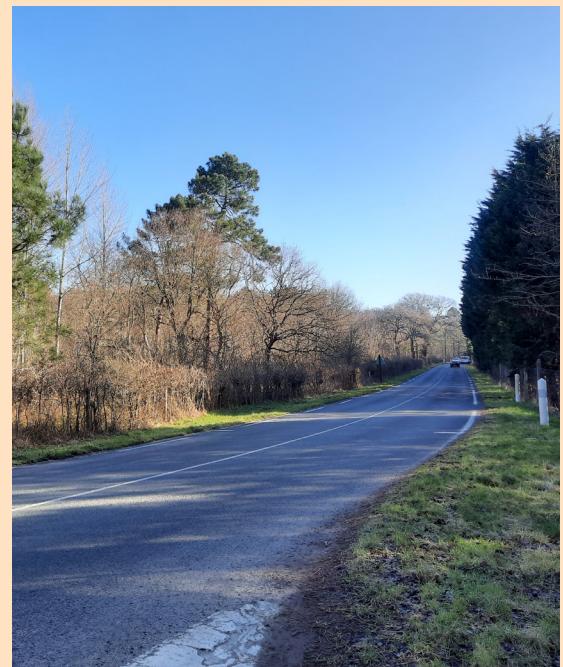
**Sur la RD 119, route d'Ecault en traversée de forêt.**

Construction de l'Euro Vélo Route Voie Verte depuis le 31 mai et jusqu'au 27 août.

Les travaux seront effectués sous circulation alternée.

## **Pour les habitants de la rue Huret-Lagache**

Construction d'un giratoire au carrefour à feux sur la RD 940. Le carrefour sera fermé à la circulation à partir du 19 juillet jusqu'à la rentrée scolaire. Accès par la RD 52 route d'Hesdigneul et par la rue Roger Cordier à Saint-Etienne-au-Mont.



## *A venir*

Réfection du revêtement de la chaussée avenue de Champagne et transformation de cette chaussée en «Chaucidou» à partir de la seconde quinzaine de juillet.

Avenue de l'Yser : Construction de trottoirs entre le giratoire des 100 dunes jusqu'à la rue de l'Abbé Bouly, à partir du 21 juin.

Avenue de Béthune : Réfection du revêtement de la chaussée au cours de la seconde quinzaine de juillet.

A l'école maternelle, remise en peinture d'une classe et du couloir et installation d'un éclairage led.

## *Petits rappels citoyens et de bon voisinage*

### **Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit**

Il est source d'émission importante de substances polluantes, comme des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant. Cette circulaire rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers.

### **Les bruits de voisinage**

Pour assurer la tranquillité de chacun, il est demandé de ne pas effectuer d'activités occasionnant du bruit (travaux de jardinage ou bricolage, musique...) pouvant gêner le voisinage proche, du lundi au samedi entre 20h et 7h, le dimanche et les jours fériés. (Arrêté municipal du 3 août 2001)

### **Taille des haies**

Pour conserver une certaine harmonie dans les différentes rues du village, les haies qui donnent sur la voie doivent atteindre 1m50 maximum.

### **Animaux de compagnies**

Il est vivement conseillé aux propriétaires de chiens de les maintenir en laisse, de ne pas les laisser divaguer dans les rues mais aussi de ramasser les déjections de leurs compagnons.

# Informations diverses

## Agenda

- Tous les mardis du 6 juillet au 31 août de 18h à 22h : marché semi nocturne artisanal – Halle du marché
- Tous les samedis du 3 juillet au 28 août de 10h30 à 11h30 – Séance de zumba avec Hélène – Halle du marché (5€ la séance).
- Samedi 4 septembre : Forum des associations de 9h30 à 12h – Salle des sports.
- Dimanche 5 septembre : Redécouverte du village en rallye familial – De 9h à 12h30

## Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais apporte son soutien à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. L'aide est plafonnée à 140€. Pour en bénéficier, il suffit d'être majeur, d'habiter sur le territoire de la CAB et de disposer d'un espace extérieur suffisant à l'installation du récupérateur. Toute l'info sur : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)



## Bonne retraite à Patrick Rossi !



En avril dernier, Patrick Rossi, agent de maîtrise est parti en retraite après une carrière passée aux services techniques de la commune. Patrick a toujours été très impliqué, il était devenu un personnage incontournable du personnel communal. Agent polyvalent, il intervenait, entre autres, au niveau des espaces verts et des stades, à la salle du petit Bois lors des manifestations et des mariages. Il s'occupait aussi de l'installation des illuminations de Noël et du feu d'artifice du 14 juillet.

Au revoir Patrick et encore merci pour tout.  
Le directeur général des services,  
Guillaume TREUNET

## AEEC - Reprise des activités.

L'association de jumelage Condette - Nauort a repris ses activités depuis le week-end de la Pentecôte. Les 27,28 et 29 août.

Les Condettois seront reçus par leurs amis allemands de Nauort. Ce voyage aurait dû avoir lieu en mai 2020, puis en mai 2021, mais les événements en ont décidé autrement. Des deux côtés l'impatience est grande de se retrouver enfin. En attendant cette rencontre, les membres de l'AEEC seront présents au kiosque près du château tous les week-ends du jusqu'au 22 août. Les promeneurs pourront se désaltérer et reprendre des forces en dégustant les spécialités allemandes dont la fameuse Forêt Noire. Bienvenue à tous.



Mairie de Condette - Rue de la Marne  
Tel : 03 21 32 88 88 - Fax : 03 21 87 26 60  
[www.condette.fr](http://www.condette.fr)

**Horaires :** Du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/17h30

## PROCHAINE PUBLICATION : ÉTÉ 2021

Directeur de la publication : Hervé Leclercq

Rédaction et Photographies (hors crédits photos) : Isis Vernier, Commission communication  
Conception graphique : SIB Département numérique - Imprimerie : SIB Imprimerie - Tirage : 1400 exemplaires

## Identification des animaux

La municipalité s'est dotée d'un détecteur de puce électromagnétique afin d'identifier les animaux retrouvés. Une démarche saluée par les représentants de l'Ecole du chat du Boulonnais et de la SPA qui ont été reçus il y a quelques semaines en Mairie afin d'évoquer la prise en charge des animaux, en vie ou non, sur le territoire de la commune. Suite à plusieurs disparitions d'animaux domestiques, une campagne d'affichage a également été mise en place. Pour rappel, l'identification de votre chat ou de votre chien par puce ou tatouage est obligatoire depuis le 1er janvier 2012 (article L211-19-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime).



## Programmation du Château d'Hadelot Centre Culturel de l'Entente Cordiale

Les spectacles reprennent... Tout le détail de la programmation estivale est à découvrir sur [www.chateau-hadelot.fr](http://www.chateau-hadelot.fr)



## L'Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, peuvent procéder à une surveillance de votre habitation pendant votre absence. N'hésitez pas à nous renseigner. Police Municipale : 03 21 32 88 84



## La mode Elora

Des collections mode pour hommes et femmes avec des offres promotionnelles régulières. La conseillère Elora, Valérie Hotot vous attend sur rendez-vous au 06 08 67 96 19 [www.elora.com/valerie-hotot](http://www.elora.com/valerie-hotot) email : valerie.hotot@orange.fr

Location de la salle de réception du Béguinage pour vos repas de famille le midi.  
Accueil max. de 45 personnes.  
Renseignements au CCAS : 03 21 32 88 89

**Collecte des déchets**  
Lundi : Déchets ménagers et verre  
Mercredi : Papier/carton (bleu) en alternance  
1 semaine sur 2 avec emballages recyclables (jaune)  
Encombrants sur rendez-vous au 09 69 39 11 59

